



FICHE MÉMO À L'ATTENTION DU PUBLIC

NALOXONE : ANTIDOTE DES SURDOSES AUX OPIOÏDES

UNE FORME PRÊTE À L'EMPLOI UTILISABLE PAR TOUS PEUT SAUVER LA VIE

QU'EST-CE QU'UNE SURDOSE AUX OPIOÏDES ?

Une surdose (ou overdose) aux opioïdes est provoquée par la prise d'un produit opioïde à une dose supérieure à celle supportée par l'organisme. Cette dose varie d'un individu à l'autre (notamment selon l'âge, le sexe, etc.) et selon les éventuelles doses d'opioïdes prises habituellement. Ainsi, une même dose pourra être bien tolérée par une personne et provoquer une surdose chez une autre.

Une surdose d'opioïdes se manifeste par des effets indésirables, une somnolence qui peut aller jusqu'au coma, une diminution de la fréquence respiratoire voire un arrêt respiratoire. La surdose peut être mortelle si rien n'est fait.

Parmi les opioïdes, on trouve des médicaments tels que des antidouleur à base d'opioïdes, comme le tramadol, l'oxycodone, la morphine ou le fentanyl, ainsi que les traitements de substitution aux opiacés (TSO), comme la méthadone et la buprénorphine ; il existe également des substances illicites (comme l'héroïne).

La surdose peut être provoquée, par l'ensemble de ces substances. Elle peut survenir quelle que soit le mode de consommation (oral, injection, sniff ou inhalation).

Certaines situations exposent plus particulièrement au risque de surdoses, comme :

- Re-consommer des opioïdes après une période d'arrêt voulue ou forcée (ex : incarcération ; hospitalisation, etc.) ;
- Avoir récemment fait une surdose ;
- Être en cours d'initiation d'un TSO ou dans le mois qui suit l'arrêt (méthadone en particulier) ;
- Consommer occasionnellement des opioïdes, mélanger opioïdes et d'autres substances (notamment des dépresseurs comme l'alcool, les benzodiazépines (calmants, somnifères) ;
- Changer de mode de consommation d'opioïdes brutalement et sans initiation (ex : passer du sniff à l'injection) ;
- Être en difficulté avec un traitement antidouleur à base d'opioïde (difficulté à respecter l'ordonnance, tendance à augmenter les doses, recherche des effets autres que pour soulager la douleur) ou lors de la période d'initiation ;



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- Rencontrer des difficultés d'approvisionnement de produits entraînant une consommation moins stable et/ou avoir recours à d'autres sources d'approvisionnement (changement de fournisseur, recours au « dark net » pour pallier les difficultés d'achat de rue).

QUEL EST L'INTÉRÊT DE LA NALOXONE ?

La naloxone est l'antidote qui permet de contrer les effets de la surdose d'opioïdes. Elle agit rapidement :

quelques minutes après administration, les signes régressent, la respiration reprend, la personne se réveille. Face à une suspicion de surdose d'opioïdes, l'administration de la naloxone permet d'agir en attendant l'arrivée des secours qui prendront le relais.

La durée d'action de la naloxone reste relativement courte et il est possible que les effets indésirables des opioïdes reprennent. Une surveillance de la personne est donc nécessaire dans l'attente des secours qui doivent être systématiquement alertés.

L'effet indésirable principal possible chez un usager chronique d'opioïdes est l'apparition d'un syndrome de manque, lié à la levée brutale des effets des opioïdes. Mais face au risque mortel en cas de surdose, être en manque est de loin préférable même si cela peut être très pénible pour la personne.

Il n'y a pas de risque à administrer la naloxone, même en cas de doute sur la consommation d'opioïdes : la naloxone n'entraîne aucun effet chez une personne qui n'a pas pris d'opioïdes.

Témoin d'une surdose, chacun peut agir avec la Naloxone prête à l'emploi:

Il existe deux formes de naloxone, en kit prêt à l'emploi :

- Une forme nasale en spray (pulvérisation dans le nez) : **Nyxoïd®**
- Une forme injectable en intramusculaire : **Prenoxad®**.

Toutes les deux sont destinées à être utilisées par toute personne, même sans être professionnel de santé. Cela permet d'agir sans délai, dans l'attente des secours.

OÙ TROUVER UN KIT DE NALOXONE PRÊTE À L'EMPLOI ?

→ Les kits Prenoxad® et Nyxoïd® sont délivrés gratuitement aux personnes à risques dans les structures suivantes :

- Les CSAPA (centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie),
- Les CAARUD (centre d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues),
- A l'hôpital (en sortie de service d'addictologie, des urgences),
- Les unités sanitaires en milieu pénitentiaire pour les usagers sortant de détention,
- Les équipes mobiles de soins aux personnes en situation de précarité ou d'exclusion gérés par des associations.



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

→ **Prenoxad® et Nyxoid® sont aussi disponibles en pharmacie d'officine :**

- Pour Prenoxad®, une prescription médicale n'est pas nécessaire mais dans ce cas il n'y a pas de remboursement. Sur prescription médicale, Prenoxad® est remboursé à 65% par l'assurance maladie.
- Pour Nyxoid®, une prescription médicale est obligatoire. Nyxoid® est remboursé à 65% par l'assurance maladie.

QUELQU'UN DE VOTRE ENTOURAGE CONSOMME DES OPIOÏDES ? OU VOUS-MEME ? IL EST RECOMMANDE D'AVOIR A PROXIMITE UN OU PLUSIEURS KITS DE NALOXONE (SUR VOUS, A LA MAISON, A REMETTRE A VOS PROCHES...).

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRES D'UN PROFESSIONNEL DE SANTE (MEDECIN, PHARMACIEN,...), DES CENTRES SPECIALISES EN ADDICTOLOGIE (CSAPA, CAARUD), D'UN CENTRE DE TRAITEMENT DE LA DOULEUR, D'UNE ASSOCIATION D'USAGERS.

VOUS POUVEZ AUSSI CONTACTER DROGUES-INFO-SERVICE.

DROGUES-INFO-SERVICE.FR

7j/7 de 8h à 2h. Appel anonyme et gratuit **0 800 23 13 13**

Plus d'information sur :

www.naloxone.fr

www.drogues-info-service.fr

<https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/addictions/article/prevenir-et-agir-face-aux-sur-doses-d-opioides-feuille-de-route-2019-2022>

<https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/addictions/article/surdoses-overdose-d-opioides-la-naloxone-est-utilisable-par-tous-et-peut-sauver>

[Flyer_FedAddiction_naloxone.pdf \(tagalis.com\)](#)



© 2022. Pour savoir des vins, la malouine, l'histoire... l'origine des produits ou autres... et accessible par mail. Pour en savoir plus sur les structures de fabrication des produits et des dommages (DROGUES-INFO-SERVICE).